REPUBLIQUE FRANÇAISE CS-2019-

DEPARTEMENT DE HAUTE-SAÔNE

PETR DU PAYS GRAYLOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS COMITÉ SYNDICAL DU 11 DÉCEMBRE 2019

Le comité syndical du PETR du Pays Graylois, agissant en vertu d'une convocation en date du 3 décembre 2019, s'est réuni dans la salle de réunion de la CC Val de Gray le 11 décembre 2019 à 18h30 sous la présidence de Frederick HENNING, président du PETR.

Etaient présents: ABBEY Serge, BLINETTE Alain, CHAVECA Joseph, CLEMENT Christelle, DEGRENAND Bruno (remplace MAUCLAIR Michel), FASSENET Roland, GAUTHIER Claudie, HENNING Frederick, MAUNY Jean-Paul, MAUPIN Jean-Pierre, NEY Emile, PAILLARD Claude, PATE Pierre, RENEVIER Michel, SAVIN Thierry, TODESCHINI Agnès, VUILLIER Olivier.

<u>Etaient porteurs d'un pouvoir</u> : FASSENET Roland (pour TEUSCHER Gilles) et MAUNY Jean-Paul (pour ALBIN Michel).

<u>Etaient absents</u>: ALBIN Michel (pouvoir donné), BRETON Marie, CHAUSSE Jean-Pierre, FLETY Anne-Laure, LAVOYE Patrice, MAUCLAIR Michel (remplacé) MILESI Nicole, TEUSCHER Gilles (pouvoir donné)

Secrétaire de séance : DEGRENAND Bruno.



CS/11-12-2019/N°2

FINANCES LOCALES DECISIONS BUDGETAIRES

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020 DU PETR

Première étape du cycle budgétaire, le débat d'orientations budgétaires (DOB) doit se dérouler dans les deux mois qui précèdent le vote du budget primitif.

Le Président rappelle que l'article 107 de la loi NOTRe a modifié les articles L.2312, L.3312-1 et L.5211-36 du CGCT relatifs au Débat d'Orientations Budgétaires, en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu de ce débat, ainsi que les articles L.2313-1 et L.3313-1 du CGCT relatifs à la publicité des budgets et des comptes par production d'une note de présentation.

Désormais, le rapport sur les orientations budgétaires donne lieu à un débat **ET à un vote** acté par une délibération à transmettre aux services de la Préfecture, accompagnée du rapport contenant les informations prévues par la loi.

Le document joint en annexe a été réalisé pour servir de base aux échanges de l'assemblée délibérante du PETR.

1

Le président présente les orientations budgétaires 2020 du PETR puis invite le comité syndical à se prononcer sur le document.

VOTE:

Délégués présents : 17 Délégués représentés : 2 Ayant voté pour : 19 Ayant voté contre : 0 S'étant abstenu : 0

Les orientations budgétaires 2020 du PETR sont adoptées, à l'unanimité, par le comité syndical.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents pour extrait certifié conforme.

> Frederick HENNING Président

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

070-200050318-20191211-CS-11122019-N02-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2019 Affichage : 19/12/2019

